

# Le Myarolan

## Bulletin d'information

Mies, décembre 1994

No 52

### UN CORTÈGE ET DES COSTUMES



6 MIES  
650<sup>e</sup>

IL N'Y A PAS de cortège sans costumes. Or une location coûterait cher; c'est pourquoi le Comité d'organisation a pris l'initiative de créer un atelier de couture pour la confection des costumes: réunir des personnes intéressées par la réalisation d'un projet commun, l'entreprise semble attrayante. A la première séance, une quarantaine de personnes ont répondu à l'appel.

Quels costumes pouvaient porter nos ancêtres du Moyen Age? Les statues des cathédrales, l'iconographie des manuscrits nous en donnent des modèles bien définis selon les classes sociales de l'époque. Pour les gens du peuple, le «surcot», sorte de tunique qui s'arrête aux genoux. Les



ouvriers relevaient les pans et les passaient dans la ceinture. Pour les chevaliers, tout le monde connaît le lourd appareil de fer des armures et les cottes de mailles, tout cela bien gênant pour se déplacer. Enfin, les vêtements d'étoffes plus riches et ornés d'hermine pour les nobles seigneurs et gentes dames. A partir de 1300 commence la mode des vêtements mi-partis, c'est-à-dire de deux couleurs. Les chausses étaient également de couleurs différentes. Une idée à retenir pour les futurs participants au cortège !

L'atelier de couture s'est ouvert sous la direction experte de Mmes Blanchard, Biolley, Fleury et Goy. Les participantes, et quelques messieurs, ont commencé à couper les tissus mis à disposition selon des patrons dessinés par Mme Biolley. L'atelier a besoin de collaborateurs supplémentaires et on peut encore s'y inscrire. Cet appel s'adresse à toutes celles et ceux qui s'intéressent à l'histoire et qui auront ainsi l'occasion de la faire revivre.

Ajoutons que les participants à la Voltairiade de Versoix sont attendus et qu'ils seront bien sûr accueillis avec joie. Prochaines réunions: le 17 janvier et le 6 février 1995. FG.



## LA VIE DE LA COMMUNE

### Conseil communal du 7 décembre 1994

LA RÉUNION a commencé par un bilan de l'année écoulée. Le syndic a souligné les relations harmonieuses et la franche collaboration qui existent entre le législatif et l'exécutif. C'est exceptionnel pour la municipalité de rencontrer l'adhésion du conseil communal dans presque tous les votes proposés.

Le syndic parle ensuite du récent accident qui a eu lieu devant l'école. Un enfant fut alors touché par une voiture. Cela a suscité une vive émotion dans la commune et une pétition signée de 170 personnes a demandé alors des mesures de sécurité à la municipalité qui retient trois mesures à prendre sans délai. D'abord un dispositif de patrouilleurs scolaires adultes et rétribués. Ensuite, la création d'un trottoir en haut du chemin de la Crota et enfin des barrières le long de ce trottoir. A négocier avec Lausanne, on peut imaginer ensuite un modérateur de vitesse devant l'école et la limitation de la vitesse à 30 km/h. dans le village. A ce propos, quelques conseillers relèvent qu'un autre point dangereux se situe à la route de Veytay où les jeunes profitent de la pente pour faire de la planche à roulettes alors que les voitures roulent vite.

Au chapitre des informations diverses, on retiendra encore l'installation d'un système informatique au greffe communal et le fait que les devoirs sur-

veillés passent désormais sous la responsabilité de la direction des écoles à Coppet. Le budget 1995 a été admis et voté sans contestation même si les informations relatives à la T.V.A. tardent à arriver.

Enfin, il est rappelé qu'il est très facile de voter par anticipation.

Le problème principal discuté ce jour-là a été le survol de la commune par les avions. Un membre de la commission de l'environnement relate l'entretien qu'ils ont eu à ce propos avec des responsables de l'aéroport. De nombreuses informations techniques leur ont été fournies en détail. Ainsi les gros porteurs utilisent de préférence la piste 05 qui présente une déclivité

#### A propos du budget 1995

Dans sa séance du 7 décembre 1994 le Conseil Communal a adopté le budget 1995. Il prévoit un déficit de Fr. 236 000.- (Fr. 576 000.- pour 1994). Les dépenses sont en hausse de 2,5% p.a. par rapport aux résultats de 1993 et les recettes de 0,7% p.a.

D'une manière générale, il y a peu de changement par rapport aux autres années. Les frais de notre administration sont en augmentation de 6,5% p.a. par rapport à 1993. Il n'est pas prévu de travaux extraordinaires. Hormis la nouvelle école qui fera l'objet d'un projet spécifique. Les coûts de l'instruction publique sont pour l'instant maîtrisés, par contre ceux de la sécurité sociale (péréquation fiscale) continuent à augmenter d'une manière nettement supérieure à la moyenne.

Les résultats effectifs de 1995 dépendront bien entendu des rentrées fiscales, difficiles à estimer.

R. KRESS, Municipal des finances

facilitant le décollage d'avions lourdement chargés, lesquels ne rencontrent pas d'obstacle géographique sur leur route.

Malheureusement, de cette piste qui théoriquement permet de prendre le cap de la balise de St-Prex, certains avions sont orientés sur une trajectoire survolant notre village et ceci pour des raisons principalement économiques: il s'agit d'économiser du carburant. Toutefois, la direction de l'aéroport affirme que le danger est nul et que les mesures de bruit effectuées montrent que la situation ne s'est pas détériorée depuis 1977. Mais l'augmentation prévisible du trafic menace notre tranquillité.

## La sécurité sur le chemin de l'école

*A la suite de deux malencontreux accidents survenus à des enfants devant l'école de Mies, une pétition signée par 170 habitants de la commune fut adressée à la Municipalité qui y donna suite dans les plus brefs délais en convoquant une séance pour le 29 novembre.*

LES DÉLÉGUÉS du Service des routes, du Bureau de la prévention routière, de la gendarmerie de Coppet, le directeur du Groupement primaire, les enseignantes de Mies et tous les municipaux de la commune ont entre autres répondu à cet appel.

La séance, présidée par le syndic, M. Engelberts, débuta par un tour de table qui permit à chacun de s'exprimer sur diverses propositions. Pour ceux qui souhaiteraient plus de détails, le procès-verbal de la séance peut être consulté au Greffe municipal. L'un des problèmes majeurs

Si vous constatez une utilisation abusive de la ligne alternative qui nous survole, vous pouvez vous plaindre à l'aéroport au numéro 717 74 55 ou 717 71 11 24h./24 en indiquant l'heure des passages ainsi que les lignes concernées. Sinon adressez-vous au greffe municipal qui transmettra des remarques groupées. A cet égard, il faut savoir que seul l'Office Fédéral de l'Aviation Civile est habilité à infliger un blâme ou une amende et qu'il vient d'ailleurs de refuser une plainte pour utilisation abusive, plainte due à l'avocat-conseil de l'Association des Riverains de l'Aéroport de Genève et dûment motivée en 64 points. GP.

posé à notre exécutif réside dans le fait que la route en question est cantonale, et donc soumise à la réglementation émanant des autorités du canton, ainsi qu'à des normes édictées par les professionnels de la route. Cela signifie que la commune ne peut entreprendre ce qu'elle veut. Par exemple, la pose de signaux lumineux, à l'exception du système avec poussoir, n'est pas admise. Un fait nouveau est pourtant signalé par M. Baudois, délégué du Service des routes: alors que jusqu'à présent les «gendarmes couchés» n'étaient pas

autorisés, des dérogations pourraient aujourd'hui être accordées sous certaines conditions techniques. La Municipalité prendra les contacts nécessaires pour savoir si une telle installation serait possible dans le village et étudiera les différents moyens d'améliorer la signalisation du passage de sécurité de la Crota (clignotant avec horloge, éclairage, barrière et trottoir, etc.).

## La présence de patrouilleurs reste le meilleur moyen de prévention

Les derniers comptages effectués en novembre par le Service des routes sur une période de 24h ont montré que les infractions dans le village sont bien en-dessous de la moyenne nationale. Par contre, les infractions les plus flagrantes se situent justement à la sortie du village et leur fréquence est évidemment plus élevée aux heures de pointe qui sont aussi les heures scolaires.

De l'avis de l'adjudant Rossier de la Prévention routière et du sergent Meylan de la Gendarmerie de Coppet, le moyen de prévention des accidents

le plus sûr est la présence de patrouilleurs. Par conséquent, en plus de l'étude des aménagements cités précédemment, la Municipalité lance un appel à la population afin de trouver des volontaires. L'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) la soutiendra en contactant ses membres. **Les personnes intéressées peuvent se présenter au bureau communal ou s'inscrire au moyen du bulletin ci-après.** 10 personnes sont nécessaires pour un passage de sécurité, ceci pour assurer un roulement correct et d'éventuels remplacements. Une formation de deux heures est assurée par la B.P.A. (Brigade de prévention des accidents) qui fournit le matériel et s'occupe de l'assurance des patrouilleurs. Le salaire, actuellement pris en charge par les communes, se situe entre Fr. 17.-/h et Fr. 21.-/h.

Nous avons besoin de vous, ne serait-ce que quelques heures par semaine. La sécurité des enfants, c'est l'affaire de chacun de nous!

Catherine Luginbühl, représentante de l'A.P.E. de Terre-Sainte

## Bulletin d'inscription

Je désire m'engager comme patrouilleur / euse

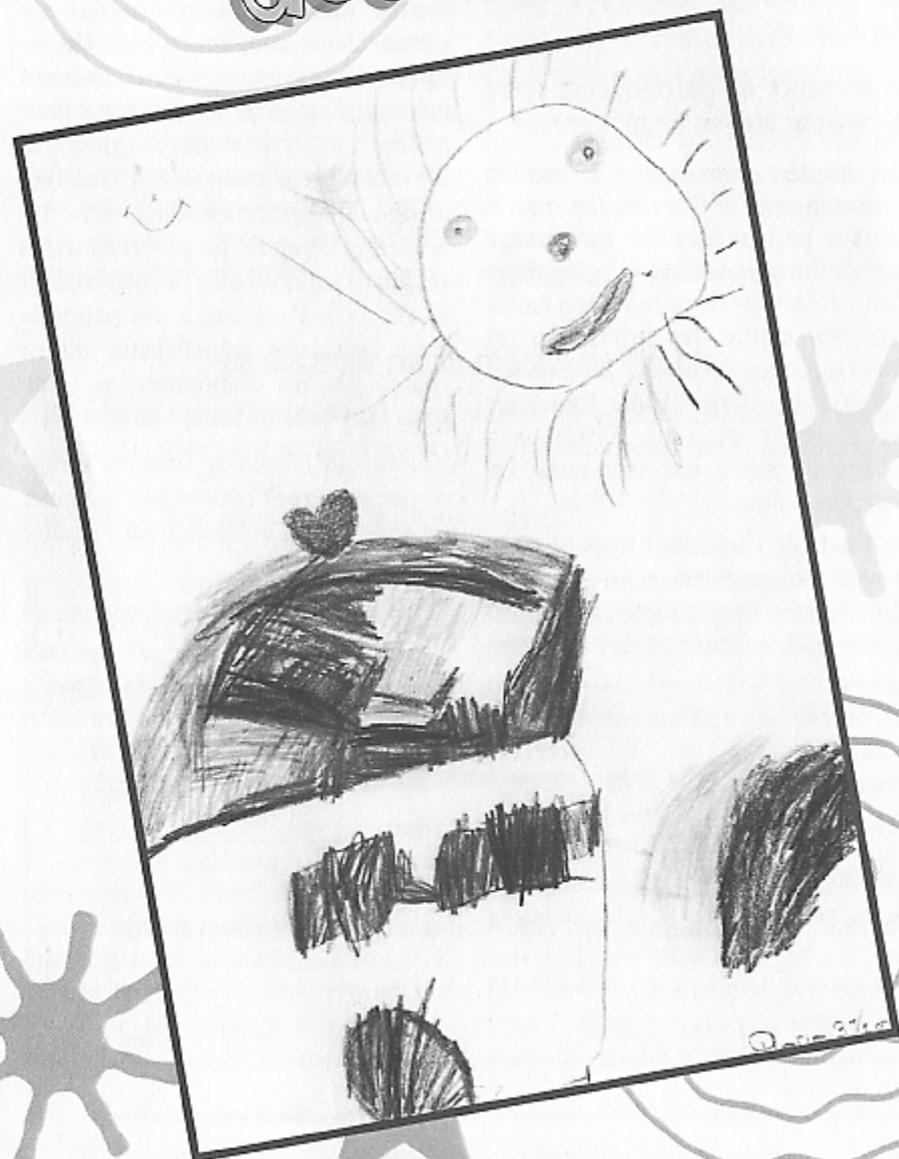
Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Voici quelles sont mes disponibilités, jour(s), matin et (ou) après-midi, entrée et (ou) sortie de classe:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

# la page des enfants



## Pour nous Noël c'est:

- « C'est quand le père Noël vient chez nous, ou à l'école ! » *Michael, 3 ans 1/2.*
- « C'est quand les maîtresses travaillent beaucoup. Il y a des bougies sur une courge, que l'on a décorée, moi, j'ai cru que c'était un gâteau, je l'aurais bien mangé. » *Miguel, 3 ans 1/2.*
- « C'est quand le père Noël donne des cadeaux, même aux enfants qui ne sont pas sages. » *Jérôme, 3 ans*
- « Le père Noël passe par la cheminée ! » dit Julien.
- « Non ! » répond Miguel, « chez moi il passe par le balcon ! ».
- « Dans notre chanson l'âne et le bœuf réchauffent le petit fils. » *Massimo, 3 ans 1/2.*
- « A Noël, avec papa et maman on fait des biscuits. » *Saskia, 3 ans 1/2.*
- « Moi, » dit Jérôme, « je lui mettrais des chocapics sur la table pour pas qu'il n'ait faim. »
- « A Noël, on écrit des lettres au père Noël pour qu'il nous amène des cadeaux, mais il a beaucoup de travail car il y a beaucoup d'enfants dans le monde. » *David, 3 ans 1/2.*

## Conférence organisée par l'APE sur le thème de la famille

Mardi 6 décembre, l'Association des parents d'élèves de Coppet invitait ses membres à une conférence-débat de la psychologue Françoise Kobr. Une centaine de personnes, dont une majorité de mères, se sont rendues à la salle communale de Coppet pour réfléchir à ce vaste sujet que la conférence a abordé avec humour et sensibilité.

**L'**EXPOSÉ a évoqué d'abord la vie de couple. Ce n'est pas facile de vivre à deux et il existe des différences de culture à intégrer. L'arrivée d'un premier enfant ne simplifie pas les choses et modifie les rapports de force. Avec les suivants, s'instaurent des sous-groupes de deux ou trois, selon divers critères.

Jusqu'à 6 ans, le développement de l'enfant est d'abord affectif et moteur: il essaie de faire fonctionner son corps et de se situer dans la famille. Son contact avec la réalité n'est pas très solide, il a une pensée magique. A cette période, il lui faut un cadre sécurisant. Comme sa notion du temps est fluctuante, il cherche des rituels; pas parce qu'il est maniaque, mais pour se donner des repères sécurisants. Ce qui n'empêche pas de fixer des limites pour l'enfant qui par exemple rappelle dix fois ses parents avant d'accepter de s'endormir. Lors de la discussion, plusieurs mères trouveront que cette description des petits est réductrice. Entre 6 et 12 ans, l'enfant est capable d'une certaine logique, il comprend la notion du temps et les règlements. L'éducation devient plus verbale, on peut lui expliquer les choses et, par ailleurs, l'enfant poursuit sa sociabilisation à l'école.

A partir de 12 ans, il s'agit encore de renouveler sa façon d'éduquer, dit la conférencière, car l'intelligence et la pensée abstraite se développent; l'adolescent réfléchit sur l'amour et la mort. Il veut aussi faire des choix, notamment pour ses loisirs mais, comme il n'est pas encore conscient de toutes les implications d'un choix, il faut stimuler sa réflexion personnelle (comment, combien...?). Ainsi, plusieurs enfants peuvent être dans des phases différentes, les parents évoluent aussi et cela devient de l'acrobatie de gérer les relations. Ainsi les Chinois parlent de paliers qu'on franchirait tous les 5-7 ans.

Et que devient alors le couple? Souvent, le père et la mère se cachent derrière leur fonction de parents comme si le couple n'existait plus. Mme Kobr cite alors le cas d'un couple qui n'a jamais pris un week-end à deux, sans les enfants, durant plus de vingt ans. De plus, lorsque les enfants deviennent adolescents, c'est le moment où une carrière atteint son sommet et devient des plus absorbante, et c'est aussi le début de la ménopause.

En définitive, comment est-il encore possible de vivre en couple et en famille? La clé est l'adaptation aux conflits. Si les parents se trompent parfois, cela n'a

guère d'importance. Les enfants apprennent ainsi à résoudre les problèmes. Le conflit est éducatif et formateur, c'est l'occasion de confronter des points de vue, c'est l'occasion de dire ce que l'on pense et l'on apprend à le dire de façon tolérable pour autrui. Ainsi, l'enfant construit sa personnalité. Par ailleurs, le système des punitions n'est pas éducatif.

Dans le cas de familles monoparentales ou recomposées, ne jamais dévaloriser un parent aux yeux d'un enfant. C'est une part de lui-même qui est alors atteinte.

Et, dans toute famille, il faut admettre qu'un adolescent ait parfois envie de parler à un professionnel, à quelqu'un d'extérieur à la famille.

De la discussion qui a suivi la conférence ressort l'idée que la famille évolue: à l'avenir, on peut imaginer qu'un couple de parents ne sera plus forcément ensemble pour toujours. Les enfants vivent d'ailleurs cela mieux que les parents. GP.

## Un nouveau commandant des sapeurs-pompiers

*Moment solennel de la passation de pouvoirs dans la cour de l'école de Mies*

**C**E 10 DÉCEMBRE à 11 heures, par une douce matinée d'hiver, la Municipalité, le Président du Conseil communal, le corps des sapeurs-pompiers, le Major C. Nicola et quelques invités étaient réunis dans la cour du Collège. C'est le syndic de Mies, P. Engelberts, qui présida cette cérémonie officielle ponctuée par les prestations très appréciées de l'Union Instrumentale de Coppet. Ce jour-là, en effet, le commandant J.-L. Semoroz passait le témoin à son successeur, Roger Gueissaz.

Le Syndic apporte le salut de la Municipalité et rappelle la carrière de J.-L. Semoroz, incorporé en 1964, instructeur fédéral en 1970 et capitaine depuis 1977. Il le remercie



de son engagement et de sa fidélité au corps des pompiers. Madame B. Semoroz présente aux côtés de son mari est fleurie et remerciée.

Moment solennel que celui de la passation des pouvoirs : devant les pompiers au garde-à-vous et le drapeau aux couleurs de Mies, le nouveau commandant reçoit le galon de capitaine. Entré en 1980 au service du feu, Roger Gueissaz est instructeur fédéral depuis 1991. Il s'est beaucoup investi dans une formation qui l'intéresse depuis longtemps et dont il parle volontiers avec passion. Nul doute que le nouveau commandant saura tenir le cap et développer les compétences de son équipe qui s'est déjà récemment distinguée au Concours cantonal.

Puis c'est au tour de J.-L. Semoroz de prononcer une allocution où il rappelle avec humour quelques souvenirs marquants de la vie d'un pompier, faite d'événements souvent tragiques, mais parfois cocasses. Pour faire revivre le passé, il choisit avec bonheur un texte d'Adrien Besté, ancien instituteur à Mies, qui, dans un poème évoque la vie d'autrefois, l'ancienne école disparue aujourd'hui et les personnalités qui ont marqué l'histoire du village.

Puis vient le moment de la distribution des récompenses à D. Majeur qui quitte la compagnie et à M. Pugnale pour ses 20 ans de service. Des nominations sont également annoncées : le caporal G.-A. Dubois devient sergent et S. Cacciopo est désigné au grade de lieutenant.

Un apéritif permettra ensuite à chacun de féliciter et de remercier ceux qui sont en tout temps prêts à intervenir au service de la population.

FG.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Janvier	10, 24, 31	Soirées de fabrication de guirlandes et drapeaux en plastique à la grande salle du collège, chacun est bienvenu!
	17	Soirée de coupe des costumes du 650e
Février	6	Soirée de coupe des costumes du 650e
Mars	8	Conseil communal
	9	Concert de Mies, salle du conseil à 20h 15 organisé par le service culturel.
Mai	6	Marché du printemps
	6	Réception des nouveaux habitants

## QUI CONNAÎT?

### La société perHop

Le 14e prix Crédit Suisse de la création technique et industrielle genevoise a été cette année décerné à deux Myarolans qui ont mis au point une machine d'autotransfusion per et post-opératoire.

TOUT A COMMENCÉ discrètement sur une table à dessin et dans une cuisine au 32 rue du village. C'est là que Jean-Denis Rochat, technicien en mécanique et ingénieur en hydraulique a conçu et testé son « autoLog », une machine compacte et rapide d'autotransfusion permettant en cours d'opération de récupérer le sang d'un patient et de le lui restituer pendant l'intervention ou dans les heures qui suivent après l'avoir filtré, concentré et lavé. Ce système d'autotransfusion permet d'éliminer certains risques de transmission de maladies infectieuses, telles que l'hépatite ou le sida, de réduire les coûts opératoires dans la mesure où le sang est disponible au moment voulu et en quantité suffisante et qu'il n'a pas à subir de contrôle sérologique, et de remédier en toute sécurité aux problèmes d'approvisionnement rencontrés actuellement dans les collectes de sang de la Croix-Rouge.

Parallèlement à la conception technique et à la réalisation pratique, il fallait également courir le monde pour connaître les besoins et les demandes du corps médical travaillant en salle d'opération, convaincre les personnes confrontées directement aux problèmes de l'autotransfusion des avantages de ce nouveau matériel médical



entièrement automatique et approcher les banques pour décrocher des crédits. C'est également une Myarolane, Martine Reindle, économiste de formation, qui s'attela à cette tâche ardue.

A ce jour, cette machine d'autotransfusion est soumise à des tests cliniques en France, à l'hôpital de Grenoble et en Allemagne, dans les hôpitaux d'Ulm et de Hambourg. Soucieuse de rentabiliser son opération d'ici à 1997, la société perHop est par ailleurs en tractation avec une cinquantaine de pays pour y négocier les droits de diffusion de son produit. MA.

## CARNET DE ROUTE

La commune est heureuse d'annoncer la naissance d'Alexandra MENTHA, Louise COURVOISIER, Sophie SABINO et Justine MAURO ; elle s'associe à la joie des nouveaux parents.

Plusieurs événements importants ont été célébrés durant l'automne: un 90e anniversaire pour André SCHMID, alors qu'Ernest WIDMER, Frieda HAGER et Max PERROT soufflaient leur 80e bougie.

Marthe JAHIER, Thérèse CHEVALLAZ, Marie-Louise GAILLE et Renée CODEREY nous ont quittés. Le Myarolan présente ses condoléances aux familles dans la peine.

### ... EN BREF ...

#### Mies, capitale mondiale de la moto

Les deux bâtiments ronds situés dans la zone artisanale et symbolisant les deux roues d'une moto sont désormais prêts à accueillir la Fédération internationale motocycliste (FIM) qui regroupe 74 fédérations nationales. Le rôle de la FIM est d'étudier les nouvelles homologations, ainsi que tous les problèmes relatifs aux normes, aux circuits et au chronométrage. Elle édite par ailleurs une revue trimestrielle et coordonne des campagnes de prévention des accidents.

#### Fleuristes d'un soir

Le groupe «Décoration» du 650e travaille depuis plusieurs mois déjà à la confection de fleurs et de guirlandes pour que le village entier ait un air de fête en septembre 1995. **Les prochaines rencontres ont été fixées aux 10, 24 et 31 janvier.** Elles auront lieu de 20h à 22h à la salle de gym au sous-sol du collège.

N'hésitez pas à vous joindre à cette activité annonciatrice du printemps. (Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Christian Chapuis, tél. 755 32 21).

#### Rédaction

Martine Ammann	Tél. 755 24 93
Françoise Gaud	Tél. 755 17 82
Geneviève Perrin	Tél. 779 16 90